



# OCEANS PROTECTION PLAN

## ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ ET INFRASTRUCTURES PORTUAIRES DE BASE POUR NOS COLLECTIVITÉS DU NORD

### AMÉLIORER LA LIVRAISON DES MARCHANDISES PAR LA MER DANS LE NORD

Le transport des marchandises par la voie maritime est le seul moyen pour réapprovisionner de nombreuses collectivités nordiques. Compte tenu du coût du fret aérien, le transport maritime représente 95 % des marchandises acheminées dans ces collectivités.

La navigation dans l'Arctique est périlleuse. Les collectivités nordiques sont éloignées et difficiles d'accès à cause de la glace. Les infrastructures portuaires sont rares et sommaires et la saison de navigation est très courte.



Dans le cadre de l'initiative des équipements de sécurité et des infrastructures portuaires de base pour les collectivités du Nord, nous investissons 94,3 millions de dollars pour améliorer les capacités de transport en Arctique à destination des collectivités qui comptent sur le transport maritime pour leur réapprovisionnement, notamment au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest. Certaines collectivités du nord du Québec et du Labrador pourraient également en bénéficier.

Dans l'est de l'Arctique canadien, les marchandises sont acheminées par navire depuis Montréal ou Québec, puis amenées sur la côte par des chalands. Dans l'Arctique de l'ouest, elles sont transportées par des barges descendant le fleuve Mackenzie depuis Hay River.

### NOUS CONSTRUISONS :

Par cette initiative, nous entendons améliorer la sécurité et l'efficacité du ravitaillement maritime des collectivités nordiques en implantant des infrastructures, telles que :

- **Des postes d'amarrage et des ancrages** pour accueillir les navires et les chalands près des côtes, particulièrement par mauvais temps;
- **Des aires de déchargement de cargaison** clôturées et éclairées pour créer des zones de manutention et de stockage sûres;
- **Des brise-lames** pour protéger les chalands des vagues pendant le déchargement des marchandises;
- **Des rampes** pour faciliter les opérations de déchargement sur les côtes accidentées ou sur les plages de sable mou.

Nous collaborons étroitement avec nos partenaires inuits et autochtones, avec les gouvernements du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest pour répondre aux besoins les plus critiques.



L'initiative pour les équipements de sécurité et les infrastructures portuaires de base pour les collectivités du Nord est une autre action prise par le gouvernement du Canada pour protéger nos côtes et nos cours d'eau. Le gouvernement investit 1,5 milliard de dollars dans le Plan de protection des océans, une stratégie nationale visant à créer un système de sécurité maritime de classe mondiale offrant dès aujourd'hui des opportunités économiques aux Canadiens, tout en préservant nos côtes pour les futures générations.